



# deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



## CULTURE ET SORTIES

Faites vous une toile sous les étoiles !

PAGE 14



## SPORT

Inscriptions aux centres sportifs municipaux

PAGE 15



## ON A AIMÉ

Les kermesses et fêtes d'école

PAGE 16

## 2020-2023 : FAISONS LE POINT

PAGE 04

Notre dossier du mois





PAGE  
4

# 2020-2023 : FAISONS LE POINT

Notre dossier du mois

PAGE  
11

## VIVRE ET TRAVAILLER

« RÖK comptoir iodé » a mis le cap sur La Madeleine

PAGE  
14

## CULTURE ET SORTIES

Rendez-vous le 10 septembre pour le vide-grenier solidaire

PAGE  
15

## SPORT

Travaux à la piscine : mission réfection des joints

PAGE  
20

## SOLIDARITÉS

Un partenariat solidaire et innovant avec « Triselec »

## ACTUS CITÉ

Hommage à Jean Moulin, héros de la Résistance

PAGE  
9



# TOUTES GÉNÉRATIONS

Retour sur la fête des familles

PAGE  
10



## CADRE DE VILLE

Végétalisation et engazonnement des cimetières madeleinois



PAGE  
12



PAGE  
18

## ON A AIMÉ

La fête de la musique



## LE MOT DU MAIRE

S

Si l'été est généralement synonyme de repos pour beaucoup, voire de vacances pour certains, ça n'est pas le cas pour tous.

Et pour cause, la continuité de certains services publics, comme la mise en place d'activités propres à la période estivale, ou encore la préparation de la rentrée réclament la mobilisation continue d'agents municipaux et d'entreprises prestataires de la Ville.

Quelle que soit leur tâche, ces femmes et ces hommes méritent toute notre reconnaissance qu'il est si facile de leur manifester par un bonjour, un sourire ou un merci et pourquoi pas les trois à la fois (!)

Ils nous rappellent aussi que l'action municipale, dans ses différentes expressions, ne prend jamais de pause, et qu'elle repose toujours sur un collectif.

Bel été à tous !

*Bien cordialement*



Sébastien Lepretre, Maire de La Madeleine, lors de la dernière « fête des familles ». Voir page 10.

MAGdeleine - juillet-août 2023

13 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine  
Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS, Maëlle DE CONINCK  
(Service Communication)

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l'imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : Ville de La Madeleine



2020

2023

# FAISONS LE POINT

À l'issue des élections municipales du 15 mars 2020, la liste "La Madeleine que nous aimons" a réuni dès le premier tour près de 65% des voix. À l'occasion de l'installation du Conseil Municipal du 23 mai 2020, Sébastien Leprêtre a ainsi été réélu, pour un troisième mandat, dans les fonctions de Maire.

Restait alors à se mettre au travail, en pleine crise sanitaire, afin d'appliquer les engagements pris auprès des Madeleinois. "Je mesure l'ampleur de la tâche qu'il nous faut assumer collectivement. Cette ampleur tient à deux défis. Le premier est celui de la crise sanitaire, mais aussi économique et sociale dans laquelle l'épidémie de Covid-19 nous a plongés... Le deuxième défi à relever est naturellement celui de la mise en œuvre du projet municipal choisi, clairement et largement par les Madeleinoises et Madeleinois" s'exprimait alors Sébastien Leprêtre.

Aujourd'hui, à mi-parcours, et comme lors des précédents mandats municipaux, nous vous proposons de faire le point sur l'état de réalisation de la feuille de route municipale du mandat 2020-2026.

## LE PROJET MUNICIPAL

Pour rappel, le projet municipal poursuit un double objectif : préserver l'identité et la qualité de vie de La Madeleine, mais aussi construire un modèle de ville durable et bienveillante. Dans ce cadre, 14 engagements réalistes et tenables ont été pris. Ils sont concrétisés par 97 pistes d'actions qui constituent la feuille de route du Conseil Municipal depuis 3 ans et pour les 3 années à venir.

### LES 14 ENGAGEMENTS DE 2020 :

- > Apaiser la circulation automobile.
- > Alléger le stationnement.
- > Stimuler les alternatives à la voiture.
- > Appliquer la tolérance 0 pour les pollutions et les incivilités du quotidien.
- > Renforcer encore la sécurité des biens et des habitants.
- > Accélérer la transition écologique.
- > Faire pousser un schéma de verdissement.
- > Entretien le dynamisme madeleinois.
- > Garantir une gestion rigoureuse et une fiscalité modérée.
- > Rester solidaire.
- > Stimuler la participation citoyenne.
- > Cultiver notre identité de "ville-village".
- > Promouvoir la République et ses valeurs.
- > Agir à la MEL et avec la MEL.

## GARANTIR UNE GESTION RIGoureuse ET UNE FISCALITÉ MODÉRÉE

Dans un contexte général d'incertitude et de tension des finances publiques, les objectifs de la Municipalité sont de maîtriser au mieux les dépenses tout en maintenant la qualité des services à la population et les solidarités. Ainsi, depuis 2020 :

> La taxe foncière sur les propriétés bâties a été baissée d'un point pour amortir la hausse des bases

décidée par l'État.

> La dette par habitant a été largement maintenue sous la moyenne nationale.

> De nouveaux plans pluriannuels d'économies et d'entretien des équipements municipaux ont été adoptés.

> Des achats sont mutualisés avec les communes voisines pour baisser les coûts.

> Un "bouclier énergétique" a été instauré pour faire face à l'inflation des coûts de l'énergie.

> Un "budget climatique" est en expérimentation pour évaluer l'impact climatique des décisions budgétaires

# PARTAGER ET APAISER L'ESPACE PUBLIC

La Municipalité se mobilise pour vivre la ville de manière "apaisée" en faisant mieux cohabiter tous les modes de déplacements et en incitant les habitants à changer leurs habitudes de transport. Pour ce faire, en dialogue avec la Métropole Européenne de Lille, la Ville aménage et organise l'espace public pour faire cohabiter en sécurité les différents usagers.

Ainsi, depuis 2020 :

> **Les zones limitées à 30 km/h ont été étendues** (rues Pasteur, de Turenne, Chanzy, Kléber, Gambetta... et bientôt Pompidou)



> **Le périmètre de zone bleue a été agrandi** afin de lutter contre les voitures

ventouses (quartier du Pré Catelan) et la Ville propose désormais une nouvelle tarification de la carte résident à 1 euro pour les foyers s'engageant à ne posséder qu'un seul véhicule.



> **Les aménagements améliorant la sécurité aux abords des écoles ont démarré** (ralentisseurs, dispositifs lumineux...).

> **L'aide financière attribuée pour la conversion des véhicules au bioéthanol a été augmentée.**

> **Les aides financières à l'achat d'équipements et de modes de déplacements doux ont été étendues** (porte-bagages, dispositifs de sécuri-

sation, vélo pour personne en situation de handicap, réparation et remise en état d'un vélo...)

> **Le nombre d'arceaux et de garages à vélos, ainsi que le maillage de la ville en itinéraires et aménagements cyclables ont été renforcés.**



> **De nouvelles stations V'Lille ont été installées et d'autres agrandies.**

> **Les "vélorues" donnant la priorité aux vélos dans les rues à sens unique sont expérimentées.**

> **Un service gratuit de vélos taxis est accessible aux Madeleinois de plus de 60 ans, les lundis et vendredis matin.**



> **Des formations à l'usage du vélo sont proposées par la Ville aux élèves de CM2, dans le cadre du programme national "Savoir rouler à vélo".**



## LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS ET SE MOBILISER POUR LA PROPRETÉ

La Municipalité s'attache, au quotidien, à œuvrer pour un cadre de vie agréable et propre. Mais la propreté et le respect de l'espace public sont avant tout une affaire de civisme. Ainsi, pour préserver la qualité de vie madeleinoise, la Ville mène diverses actions.

Depuis 2020 :

> **Les contrôles de la Police Municipale sont renforcés** et la vidéoprotection ainsi que la vidéo-verbalisation sont utilisées.

> **Le principe du "salisseur - payeur" est systématiquement appliqué.**

> **Le montant des amendes contre les déjections canines a été doublé.** Désormais, si les propriétaires de chien abandonnent le sac de déjection de leur animal sur le domaine public l'amende est de 136€ (contre 68€ auparavant) et s'ils ne ramassent pas la déjection, l'amende est de 220€ (contre 110€ auparavant).

> **Un nouveau Plan Municipal de Propreté a été mis en place** afin de poursuivre et renforcer les actions déjà menées.

> **Un nouveau marché de propreté urbaine a été passé auprès d'un prestataire avec obligation de résultats.**

> **Des nouveaux cendriers urbains et de nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés.** Ces derniers bénéficient d'un système de signalement par QR-Code afin d'alerter les services municipaux lorsque le distributeur est vide.



## RENFORCER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES



La sécurité des Madeleinois est une priorité pour la Municipalité. De nombreuses mesures ont été prises pour la renforcer. Ainsi, depuis 2020 :

> **Une brigade intercommunale de surveillance et de tranquillité nocturnes** a été mise en place avec les communes de Saint-André-lez-Lille, Wambrechies et Marquette-lez-Lille.

> **33 nouvelles caméras de vidéo-protection ont été installées.** La Ville en compte actuellement 128.

> **L'équipement défensif de la Police Municipale a été renforcé** par des pistolets à impulsion électrique.

> **Les services gratuits de l'Opération Tranquillité Vacances se sont étendus aux week-ends.**

> **Les aides financières aux particuliers ont été complétées** pour prévenir les vols de vélos, de voitures et les cambriolages.

> **Le dispositif de participation citoyenne "citoyens vigilants" a été renouvelé.** Il permet de prévenir la délinquance, notamment les cambriolages

> **Un atelier gratuit de self défense est proposé aux adolescentes et aux femmes** (de 13 à 35 ans) depuis janvier 2022.

> **La Ville s'est mobilisée concrètement contre la vente et la consommation de protoxyde d'azote.**

## La Municipalité ambitionne d'édifier un "carré magique écologique".

Il se compose de 4 projets structurants visant à accélérer la transition écologique et à renforcer le développement durable de La Madeleine : avec une Zone d'Activités Solidaires (ZAS), un plan de déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments municipaux (SOLAMAD), un schéma global de verdissement et une future ferme urbaine qui se déploiera sur le site du SILILAM.



# ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Municipalité poursuit et accélère ses actions en faveur de la transition écologique. Des mesures fortes et concrètes sont menées dans divers domaines.

Ainsi, depuis 2020 :

> **Le plan de déploiement de panneaux photovoltaïque "SOLAMAD" continue de se concrétiser.** Les toits de la tribune du Stade Carpentier, des écoles Victor Hugo et Anne Frank en sont déjà équipés.

> **7 sites de compostage collectif ont déjà été déployés sur le territoire madeleinois.**

> **Les biodéchets sont collectés dans les cantines scolaires et sur le marché hebdomadaire,** afin de pouvoir être valorisés.

> **La réduction du gaspillage alimentaire est intensifiée dans les cantines scolaires.**

> **La Ville encourage et accompagne les familles et les commerces dans leur démarche zéro déchet.**

> **Des poubelles de tri sélectif sont expérimentées sur l'espace public.**

> **Un plan municipal de préservation de la ressource en eau nommé "PRÉAU" a été mis en place.** Il est constitué de mesures concrètes : distribution gratuite de kits économiseurs d'eau aux habitants, diffusion d'un guide écogestes,

augmentation de l'aide financière pour l'achat/installation d'un récupérateur d'eau, nouvelle subvention à l'achat de toilette sèche...

> **Les associations madeleinoises sont sensibilisées et impliquées dans la démarche de sobriété énergétique** des équipements municipaux qu'elles occupent.

> **Le passage de l'éclairage public en LED a été accéléré.** La totalité des 2 131 points d'éclairage public sera ainsi équipé en LED d'ici à la fin d'année 2023. L'objectif prévisionnel est une réduction de la consommation énergétique annuelle de 75%.

> **Le concept d'"arcologie" (architecture + écologie) est désormais appliqué aux projets de construction soumis à la Ville :** toiture végétalisée, panneaux photovoltaïques, gestion des eaux pluviales, agriculture urbaine...

> **Une "donnerie" solidaire est organisée à l'occasion de la semaine européenne du développement durable.** La première édition a été organisée en octobre 2022 et a suscité un bel élan de générosité. La prochaine donnerie se déroulera quant à elle du 4 au 7 octobre.

> **L'outillothèque / bricothèque a ouvert ses portes au sein de la future Zone d'Activités Solidaires.** Elle permet aux habitants d'emprunter gratuitement des outils, mais aussi de disposer d'un lieu pour réaliser des travaux de bricolage.

## FAIRE POUSSER UN SCHÉMA DE VERDISSEMENT

Afin d'améliorer le cadre de vie et la qualité de l'air, de lutter contre la pollution et les îlots de chaleur, mais aussi de favoriser la biodiversité, la Municipalité a lancé un schéma de verdissement, constitué de mesures concrètes.

Ainsi, depuis 2020 :

> **De nouveaux espaces verts et de détente ont été aménagés et ouverts :** square de la Congrégation, Jardin Fichaux, parc Boniface

> **La végétalisation des cours d'écoles a démarré.**

> **712 nouveaux arbres ont été plantés sur l'espace public.**

> **La Ville a mis en place une opération "don d'arbres"** afin d'impliquer directement et concrètement les habitants, en leur offrant un arbre ou un arbuste à planter et entretenir chez eux. Plus de 520 spécimens ont déjà été offerts à l'occasion des 2 premières éditions. Les demandes pour la 3<sup>ème</sup> opération peuvent être formulées jusqu'au 20 août.

> **Les propriétaires privés bénéficient de l'accompagnement des services municipaux dans l'entretien et la préservation de leurs arbres.**

> **La gestion écologique des parcs et jardins publics a été intensifiée** afin de laisser la nature s'épanouir, de favoriser la biodiversité et de créer une zone refuge pour les oiseaux, insectes et plantes.

> **Une parcelle naturelle d'inhumation a été créée** au sein de l'ancien cimetière.

## STIMULER LA PARTICIPATION CITOYENNE

Afin de sensibiliser les habitants au mieux vivre ensemble, de recueillir leur avis sur les projets d'aménagements et de permettre à chacun de contribuer au bien vivre à La Madeleine, la Municipalité a fait le choix d'impliquer les habitants par différents moyens. Ainsi, depuis 2020 :

> **Deux budgets participatifs ont été lancés,** et 5 projets proposés et choisis par les habitants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. La 3<sup>ème</sup> édition est en phase de dépôt de projets (voir p.8).

> **Des actions et dispositifs citoyens ont été créés pour stimuler la participation :** création d'un réseau des

"Ambassadeurs de la transition écologique" et du dispositif citoyen des "référents cadre de vie", rendez-vous citoyens mensuels (balades urbaines et chantiers citoyens).

> **Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur internet.**

> **Un Conseil Intergénérationnel de la Mémoire et de l'Avenir de La Ma-**

deleine a été créé.

> **Une commission extra municipale a été constituée,** associant les habitants sur le projet de ferme urbaine.



# ENTREtenir LE DYNAMISME MADELEINOIS

La Municipalité tient à offrir à chaque habitant la possibilité de s'épanouir, de se construire et de se divertir dans sa ville. Dans ce cadre et depuis 2020 :

> **La Chaufferie Huet a entamé sa nouvelle vie en salle culturelle polyvalente dans laquelle est déployée une programmation culturelle diversifiée et où s'applique le principe de gratuité.**



> **Un nouveau marché dominical des artistes et artisans locaux a été créé** et s'épanouit dans le cœur de Ville à la saison estivale.

> **L'animation "fête des jardins" a été ajoutée aux animations familiales et populaires qui poursuivent leur épanouissement dans tous les quartiers madeleinois** (quartier libre sur le Grand Boulevard, vide-greniers, "Ma Deûle et moi" ...)

> **La Médiathèque municipale a lancé son réseau de "petits ambassadeurs"** afin que les jeunes lecteurs de 8 à 12 ans puissent échanger et partager leurs coups de cœur littéraires.

> **L'art a pleinement pris sa place dans l'espace public madeleinois avec la réalisation de près d'une quinzaine d'œuvres de street-art** réalisées à la demande de la Ville.

> **Un nouveau skate-park qui offre une pluralité d'usages a été aménagé** à côté du complexe sportif Romarin.

> **Le dispositif "argent de poche" a été créé** afin de permettre aux Madeleinois âgés de 16 et 17 ans de pouvoir gagner de l'argent de poche en échange de la réalisation d'une mission de quelques heures au service de la collectivité.

> **Le dispositif "décroche ton permis" a été étendu aux jeunes dès l'âge de 15 ans.**

> **Le montant de l'aide à l'obtention des BAFA et BAFD a été augmenté et l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des jeunes a été maintenu.**

> **Un espace permanent de sports et de médiation a ouvert ses portes pour les jeunes de 13 à 35 ans.**

> **L'offre des activités du Centre Moulin Ados a été reconfigurée** et adaptée à l'usage des adolescents.

> **La Ville a rejoint le réseau social Instagram afin de toucher et d'écouter les jeunes Madeleinois.**

## CULTIVER L'IDENDITÉ DE "VILLE-VILLAGE"

En soutenant l'économie locale et les commerces de proximité la Municipalité souhaite cultiver l'attractivité et l'identité de "ville-village" de La Madeleine. Diverses actions sont menées dans ce sens. Ainsi, depuis 2020 :

> **Les aides municipales en faveur des commerces ont été maintenues** (mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, installation, aménagement, sécurisation...)

> **Des réunions régulières d'échanges avec les entreprises madeleinoises ont été organisées.**

> **Une convention partenariale a été signée avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**, afin d'accompagner davantage les artisans et commerçants sur de multiples sujets : création d'entreprise, formation, apprentissage, insertion, transition écologique...

> **La Ville s'est mobilisée contre l'implantation des "magasins fantômes".**

## 3 questions à SÉBASTIEN LEPRÊTRE

Maire de La Madeleine

**À l'heure du bilan d'étape, quel regard portez-vous sur la 1<sup>ère</sup> partie de ce mandat municipal ?**

Un regard positif, puisque 80% de nos engagements ont déjà été réalisés ou sont en voie de réalisation. Ce mandat a pourtant été lourdement marqué, dès son démarrage, par la crise sanitaire qui a pesé sur l'action municipale, et à laquelle a succédé une crise protéiforme : crise du climat, de l'énergie, du pouvoir d'achat... Pour autant, grâce à la mobilisation

et à la détermination de l'équipe municipale et de l'ensemble des services municipaux, la feuille de route de mars 2020 est suivie.

**Comment s'annonce la seconde partie du mandat ?**

Elle s'annonce très dynamique avec des projets qui se poursuivent et se concrétisent. Je pense en particulier au déploiement sur l'espace public d'une offre de bornes de recharge électrique et de vélos à assistance électrique. Je pense aussi naturelle-

ment à l'ouverture de notre Zone d'Activités Solidaires et à la création de notre ferme urbaine. Je pense enfin au projet "Cœur de Ville" qui va prochainement redessiner la place du marché.

**Comment voyez-vous La Madeleine à la fin du mandat, à l'horizon 2026 ?**

Son identité de "ville-village" et la qualité de vie madeleinoise seront confortées et même enrichies. La Madeleine présentera aussi le

## RESTER SOLIDAIRE

L'entraide, la solidarité et le lien social sont au cœur de l'action municipale. Ainsi, de nombreuses actions et initiatives sont menées afin d'accompagner au quotidien les Madeleinois qui en ont besoin. Depuis 2020 :

> **De nouvelles aides en direction des habitants les plus en difficulté ont été créées** : chèque énergie communal, bons ressourcerie, bons textile, cantine à 1€....

> **Tous les bâtiments municipaux accueillant du public ont été mis aux normes d'accessibilité.**

> **Une aide financière a été mise en œuvre pour l'adaptation des logements individuels au maintien à domicile** des personnes âgées et handicapées.

> **Un service de portage à domicile a été créé par la Médiathèque Municipale** pour les personnes âgées et à mobilité réduite.

> **Des conventions ont été signées** avec le Département du Nord pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, avec la MEL pour lutter contre l'habitat indigne, mais aussi avec la Ligue contre le cancer.

> **Une procédure d'achat groupé d'énergies au profit des habitants a été lancée.**



visage rayonnant d'une ville attractive, accueillante, pleinement engagée dans la transition écologique.

# BUDGET PARTICIPATIF

## Déposez votre projet !

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la Ville propose aux Madeleinois, âgés d'au moins 10 ans, de déposer leur projet dans le cadre du budget participatif madeleinois. Vous n'avez pas encore déposé le vôtre ? Il est encore temps !

### LE BUDGET PARTICIPATIF, QUÉZACO ?

Le budget participatif permet aux citoyens de s'exprimer sur l'affectation d'une partie du budget de la collectivité. Les habitants peuvent proposer des projets qu'ils souhaitent voir réalisés par la Ville, puis ensuite voter pour ceux qu'ils souhaitent voir se concrétiser.

### QUELS TYPES DE PROJETS PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS ?

Les projets doivent être de l'ordre de l'investissement et ne doivent pas générer de charges de fonctionnement pour la Ville. Ils doivent s'inscrire dans le champ de compétences de la commune et des politiques municipales déployées (transition écologique, entretien du dynamisme madeleinois, maintien de la solidarité, approfondissement de l'identité de « ville-village... »)

### COMMENT DÉPOSER SON PROJET ?

Les projets peuvent être déposés sur le site internet dédié au budget participatif ou en version papier dans l'urne installée au niveau du hall de l'Hôtel de Ville. Vous avez des questions ? Une permanence se déroulera sur le marché madeleinois le vendredi 4 août de 8h30 à 10h30 !

Scannez le QR code afin d'accéder au site internet dédié au budget participatif. Découvrez le règlement et déposez votre projet !



## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 juin 2023

### Acquisition d'une partie du foncier du SILILAM à la Ville de Lille

La Ville de La Madeleine est désormais propriétaire de plus de 40% du site du SILILAM, ce qui pérennise la vocation naturelle de cette surface constituée aujourd'hui de la plaine rustique et du parc Yvonne Abbas et demain de la future ferme urbaine.

*Voté à l'unanimité*

### Établissement du bilan carbone de la Ville

Le bilan carbone a pour objectif d'évaluer l'empreinte carbone de la Ville afin de conduire les actions à mener pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Ce bilan concernera les émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité et les émissions indirectes situées dans la

chaîne d'approvisionnement de notre collectivité.

*Voté à l'unanimité*

### Mise en place d'un point de collecte pour le matériel médical en vue de sa réutilisation

Une convention est signée avec Eurasanté afin d'adhérer au dispositif Libel'Up qui permet de mettre en place un point de collecte du matériel médical (tensiomètre, béquilles, déambulateur...) sur le territoire de La Madeleine. Ce matériel sera vérifié, réparé et mis aux normes actuelles avant d'être redistribué.

*Voté à l'unanimité*

### Reconduction du repas en restauration scolaire à 1 euro au bénéfice des familles les plus fragiles

Initiée dans le cadre du « bouclier solidaire municipal », la cantine à 1 euro est renouvelée pour l'année

scolaire 2023-2024 pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 310 euros. Elle est aussi désormais étendue aux familles madeleinoises dont le quotient est inférieur à 410 euros.

*Voté à l'unanimité*

### Installation de dispositifs de sécurisation de sites sensibles

Dans le cadre de l'appel à projets de la préfecture du Nord pour le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Ville de La Madeleine sollicite une subvention afin de sécuriser les lieux de culte dont elle est propriétaire, par des dispositifs d'alerte des forces de l'ordre, avec déclenchement de vidéoprotection par un bouton poussoir.

*Voté à l'unanimité*

### Engagement du processus de certification du label services + et actualisation de la charte de l'utilisateur

Le label national Service Public + s'appuie sur 3 thématiques principales : la proximité, l'efficacité, la simplicité, en vue d'améliorer la qualité du service public rendu aux habitants.

*Voté à l'unanimité*

### Rapport 2022 commission communale pour l'accessibilité

Le rapport concerne l'accessibilité des bâtiments publics et privés pour les personnes présentant un handicap. Côté bâtiments municipaux, 100% des équipements sportifs, administratifs, culturels, scolaires sont accessibles au sens de la loi, soit 53 structures. Sur le bilan 2022, 146 commerces sont réputés accessibles.

*Pas de vote*

# LA MADELEINE AUTREFOIS

## L'avenue de la République

**Le tronçon madeleinois du « Grand Boulevard » trouve ses origines à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En 1896 Théophile Bécour, médecin et secrétaire de la commission des logements insalubres de Lille, émet le souhait d'un « Boulevard du XX<sup>ème</sup> siècle », longeant la voie ferrée de Lille à Roubaix et Tourcoing.**

Le 29 mars 1900, le Conseil Municipal madeleinois donna un avis favorable à la création du Boulevard. La construction ne débuta que le 17 février 1905. La première période d'urbanisation de 1907 à 1914 a vu se développer essentiellement des constructions résidentielles : chalets, hôtels particuliers et maisons bourgeoises.

La maison la plus célèbre est celle bâtie par les frères Delvallée au 238 avenue de la République entre 1912

et 1914. Cette maison mélange à la fois les styles gothiques, byzantins et haussmanniens. L'intérieur était également plutôt surprenant, un lit tournant selon les phases de la lune y était installé, ainsi que la reproduction d'une salle de Pompéi. Le bâtiment, fut en partie incendié en 1999.

Durant la Seconde Guerre mondiale, l'immeuble situé au 251 était occupé par les forces allemandes qui installèrent un canon antiaérien sur le toit. En tant qu'édifice le plus haut de la ville, il s'agissait d'un lieu stratégique. À la fin de l'année 1944, les officiers de l'État-Major américain s'installèrent dans l'immeuble.

L'intensification de la circulation automobile imposa de remodeler, dès 1954, l'espace public du Grand Boulevard. Entre 1954 et 1957, la

chaussée centrale fut élargie et dans les années 60 les voies latérales devinrent à sens unique. En 1971, la chaussée centrale fut de nouveau élargie et 6 mini-souterrains ont été construits.

Depuis la fin des années 70 le Grand Boulevard est devenu une adresse tertiaire privilégiée pour les entreprises.



Des passants observant le creusement des mini-tunnels du Grand Boulevard, au début des années 70 (Archives municipales de La Madeleine, Fonds Philip Bernard)

## HOMMAGE À JEAN MOULIN, HÉROS DE LA RÉSISTANCE

Le dimanche 17 juin, la Ville de La Madeleine a commémoré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Jean Moulin. À cette occasion, la Municipalité a diffusé le discours d'André Malraux, prononcé lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964. Une gerbe de fleurs a ensuite été déposée auprès de la plaque commémorative située place Jean Moulin (entre la rue du Quai et la rue Desquiens).

Né en 1899, Jean Moulin fut après des études de droit, le plus jeune sous-préfet, puis le plus jeune préfet de France. À la fin de la Première Guerre Mondiale, il entre dans l'administration préfectorale, pour laquelle il deviendra un exemple. Au début de la Seconde Guerre Mondiale alors qu'il s'apprête à défendre les droits de la population, les troupes allemandes veulent l'obliger à

signer un protocole qui accuse les troupes françaises battant en retraite d'avoir massacré des civils. Il refuse malgré la torture et pour ne pas céder, tente de se donner la mort. Rétabli, Jean Moulin prend contact avec les premiers mouvements de Résistance qui se forment et avec le Général de Gaulle, qui le nommera délégué général. Jean Moulin crée le Conseil National de la Résistance qu'il préside. En 1943, il est arrêté par Klaus Barbie et la Gestapo. Torturé de nouveau, il refuse de parler et succombe à ses blessures.

« Comprendons bien que, pendant les quelques jours où il pouvait encore parler ou écrire, le destin de la Résistance était alors suspendu au courage de cet homme » dira André Malraux.



## VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

*Samedi 5 août*

**Balade urbaine : quartier Mairie**

RDV à 9h devant l'Hôtel de Ville.

Les balades urbaines ont lieu les premiers samedis du mois.

*Vendredi 25 août*

**Tchat en ligne avec M.le Maire**

De 18h30 à 19h30 sur le site de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

*Samedi 26 août*

**Chantier citoyen**

RDV à 10h, devant la Mairie de La Madeleine, rue du Général de Gaulle.

Les chantiers citoyens ont lieu les derniers samedis du mois.

*Mercredi 30 août*

**Permanence de M.le Maire**

De 17h à 19h à la Mairie.

*Mardi 5 septembre*

**79<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de La Madeleine**

À 18h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts, parc de Latre de Tassigny, avec la participation des porte-drapeaux des associations madeleinoises.

À l'occasion des journées commémoratives, pensez à pavoiser aux couleurs du drapeau tricolore. Vous souhaitez recevoir un drapeau et être alerté des dates de pavoisement selon le calendrier commémoratif ? Effectuez une demande auprès de la mairie à : [pavoisement@ville-lamadeleine.fr](mailto:pavoisement@ville-lamadeleine.fr)

TOUTES  
GÉNÉRATIONS

# À chacun sa plante, à la FÊTE DES FAMILLES



Pour la deuxième année consécutive la Ville a invité les familles madeleinoises des enfants nés ou adoptés entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, à se réunir à l'occasion de la fête des familles.

Adèle, Elena, Clovis, Noé, Thais, Will, Cléo, Gaspard, Jeanne, Maxine, Adam, Charlie, Louis, Louis-Gabriel, Sacha, Lucas et leurs parents ont ainsi été accueillis à la Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité, par Céline Brichet, Adjointe déléguée à la Famille et par Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. Ce dernier leur a adressé un message de félicitations et d'encouragement, avant d'offrir une plante à chacune des familles. Une action symbolique qui s'inscrit dans le schéma de verdissement de la ville.

Cette cérémonie dédiée aux familles était également l'occasion de mettre à l'honneur une maman de 6 enfants. Albane Cassagnou s'est ainsi vue remettre la "médaille de l'enfance et des familles", en présence de son mari et de leurs deux plus jeunes enfants. Dans moins d'un mois cette "hyperactive du bénévolat" deviendra également grand-mère pour la première fois.

Partage et convivialité étaient au programme de cette matinée festive qui s'est achevée par un spectacle poétique, émerveillant les plus petits et amusant les plus grands.



## POINT SUR LES ACTIVITÉS SÉNIORS

**Les activités séniors font une pause estivale et reprendront à partir du 11 septembre.**

Les animations reprendront elles aussi dès la rentrée. Vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas les dates suivantes : - mercredi 13 septembre, matinée pétanque sur les terrains du stade Carpentier, de 10h à 11h45, - mercredi 27 septembre, après-midi jeux de société dans la salle Malraux, de 14h à 16h. Et du 11 au 22 septembre se dérouleront les inscriptions pour le programme de la semaine bleue.

## Les œuvres des CM2 de l'école Victor Hugo exposées DANS LA MAISON NATALE CHARLES DE GAULLE

Les CM2 de l'école Victor Hugo ont clôturé leur année scolaire en beauté ! En effet, du 28 juin au 3 juillet, les enfants ont vu leurs travaux exposés dans la Maison natale Charles de Gaulle : 9 affiches imaginées et fabriquées de leurs mains.

Ce projet a débuté en avril : "Anaëlle, médiatrice du musée est venue dans la classe nous présenter des jeux sur la maison Charles de Gaulle et nous interroger sur ce que nous avons appris. Nous l'avons épatée en répondant à toutes ses questions !" expliquent les enfants qui se sont ensuite rendus à Lille, rue Princesse, dans laquelle Charles de Gaulle a passé sa jeunesse, pour réaliser un jeu de piste et résoudre des énigmes afin de découvrir les lieux, mais aussi pour visiter la Maison natale. "On s'est imaginé le petit Charles dans son

cheval-jupon traversant le grand salon et criant : un jour je serai Général !" s'amuse-t-ils.

Les semaines suivantes, avec leur enseignante, les élèves ont inventé des slogans en rapport avec Charles de Gaulle. Ensuite, avec l'aide de Sarah Penanhoat, artiste plasticienne, ils ont réalisé des affiches avec du papier coloré et des découpages. "Ce n'était pas une pratique courante pour nous mais on s'est amusé, et Sarah nous a félicités pour nos idées", soulignent les artistes en herbe.

Ils ont effectivement de quoi être fiers de ce projet à la fois historique et artistique, qui vient achever en beauté leur scolarité primaire. Chacun des élèves a reçu de la Maison natale un livre-fiction, un porte-clés, et deux billets d'entrée pour permettre aux parents de découvrir l'exposition réalisée par les enfants et le musée.



Les élèves lors de leur visite au musée



De retour en classe pour la réalisation des affiches



Violette Massiet-Zielinski, Adjointe déléguée aux écoles, s'est rendue dans la classe des artistes en herbe pour les féliciter.

Les ateliers self-défense s'interrompent cet été. Reprise le 21 septembre. ● Vous avez obtenu votre bac ou brevet avec la mention "très bien" ? Rejoignez les lauréats de la jeunesse madeleinoise et obtenez un chèque culture de 50€ offert par la Ville. Inscription sur le site jusqu'au 27 août.

# RÖK COMPTOIR IODÉ A MIS LE CAP SUR LA MADELEINE !

VIVRE  
ET  
TRAVAILLER



Martin et Aymeric, créateurs et gérants de RÖK

Après avoir régalé les habitants de la métropole grâce à leur présence sur de nombreux marchés durant un an et demi, « Rök comptoir iodé » a jeté l'ancre à La Madeleine !

Ouvert rue du Général de Gaulle depuis le mois de juin, l'histoire de « Rök » (« fumé » en suédois) a débuté en 2020 à Noirmoutier, lieu de vacances privilégié de Martin, qui y

a découvert une boutique spécialisée dans les huîtres et le fumage du poisson. Inspiré, l'amateur de bons produits de la mer est revenu dans le Nord et a partagé son idée de création d'un nouveau concept dans la métropole lilloise avec son ami de longue date Aymeric, alias « Nemo ». De cette idée iodée est né un délicieux projet ainsi qu'une belle collaboration !

Après de grands travaux d'aménagement, le joyeux équipage vous accueille désormais chaleureusement dans son joli local madeleinois afin de vous faire découvrir de nouvelles sensations gustatives autour des produits de la mer. Côté épicerie fine, vous y trouverez des produits frais et qualitatifs : huîtres, poissons fumés ou marinés, langoustines, crevettes, tartinables de poisson... à l'unité ou sous forme de plateaux de fruits de mer. Retrouvez-y également une conserverie fine accompagnée de produits locaux (thé, café, biscuits apéritifs, softs...) ainsi que des vins et bières artisanales... L'essentiel en somme pour accompagner les plaisirs de la mer et régaler tous les palais.

Rök vous propose ainsi de délicieux produits à emporter... mais aussi à déguster sur place ! Prenez l'« apé'rök »

directement au comptoir iodé et profitez ainsi de l'espace dégustation intérieur ou extérieur en toute convivialité. En complément, l'entreprise madeleinoise propose également un service d'ouverture d'huîtres et des prestations événementielles pour les mariages, baptêmes, anniversaires, comités d'entreprise...

La mer vient à vous !

**RÖK**

**82 rue du Général de Gaulle**

Mardi et mercredi de 10h à 12h30  
et de 15h à 20h, jeudi et vendredi  
de 10h à 14h et de 15h à 22h00,  
samedi de 10h à 22h et  
dimanche de 10h à 13h.  
[www.rokcomptoiriode.com](http://www.rokcomptoiriode.com)

## L'ACTUALITÉ DE VOS COMMERCES MADELEINOIS

*Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, accompagné d'Olivier Robin, Adjoint délégué aux commerces, a récemment rendu visite à quelques commerçants madeleinois situés dans le quartier Saint Charles : chez « Tao Bento » et « Super U » afin de leur souhaiter la bienvenue, puis chez « Hoppiness Craft Beer » afin de remettre à ce commerce le label madeleinois « commerçant zéro déchet ».*



TAO BENTO

Découverte de « **Taobento** », nouvellement implanté au hameau commercial. Retrouvez plus d'informations sur cette enseigne spécialiste de la cuisine d'Asie dans notre prochaine édition.



HOPPINESS CRAFT BEER

Remise du label madeleinois commerçant zéro déchet à « **Hoppiness Craft Beer** », pour ses actions engagées. Le « shop'n'bar » (bar et boutique) de bières artisanales s'attache notamment à utiliser en grande majorité des futs en inox consignés et promeut le zéro plastique.



SUPER U

Visite de « **SUPER U** » et découverte des nouveautés mises en place depuis son ouverture en mars : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi que d'abris et garages à vélo, végétalisation du parking, pose de panneaux photovoltaïques sur le toit permettant une auto-consommation en énergie et implantation d'une boutique « Méo Fichaux » dont la production est réalisée à quelques mètres seulement au sein de l'usine de l'entreprise historique madeleinoise.

## L'ENTREPRISE « KROCK'CHEF » RECRUTE

Une nouvelle entreprise est en cours d'implantation au sein du quartier Saint Charles (rue Bernard Ruyant). Il s'agit de la société « KROCK CHEF », qui proposera à la vente des croquettes de crevettes grises cuisinées selon la recette traditionnelle, avec des produits frais et de qualité. Pour cette création, d'entreprise plusieurs profils sont recherchés : vendeur pour le magasin, assistant(e) commercial(e) expérimenté(e), assistant(e) qualité à temps partiel, commercial(e) pour des déplacements sur la région et opérateur de production. **Pour candidater, adressez votre CV et lettre de motivation à [valery.lesaffre@lemaraichef.fr](mailto:valery.lesaffre@lemaraichef.fr)**

# CADRE DE VILLE

## DÉFI ZÉRO DÉCHET : nouveaux ateliers

Découvrez et initiez-vous gratuitement au zéro déchet en participant à la 3<sup>ème</sup> édition madeleinoise du défi zéro déchet ! Inscrivez-vous afin de bénéficier de nombreux conseils et astuces, d'accéder au site internet du dispositif et de participer à des ateliers.

Ateliers à venir à La Madeleine :

- **atelier cosmétiques** (fabrication de shampoings solide et sec, savon saponifié à froid et crème pour le visage).

- **atelier produits ménagers** (fabrication d'un « cake vaisselle », d'une pierre d'argile et de nettoyants WC).

- **atelier création** (fabrication de bee wrap).

- **atelier cuisine** (lactofermentation et cuisine de pâte à tartiner et « energy balls »).

Inscriptions gratuites dès le 10 août sur [familleszerodechet.fr](http://familleszerodechet.fr)

# VÉGÉTALISATION ET ENGAZONNEMENT DES CIMETIÈRES MADELEINOIS

## > DÉSHERBAGE EFFECTUÉ EN « BIOCONTRÔLE »

Depuis déjà plusieurs années, la Ville n'utilise plus de produits phytosanitaires pour entretenir les allées et parties communes des deux cimetières madeleinois.

Le désherbage y est effectué en « biocontrôle », technique qui consiste à utiliser des substances naturelles afin de prévenir et réduire les mauvaises herbes.

Les agents municipaux diffusent de l'acide pélargonique (acide gras organique d'origine végétale, naturellement présent dans les géraniums) qui permet de lutter contre les mauvaises herbes...

## > EXPÉRIMENTATION DE L'ENHERBEMENT ET ENGAZONNEMENT DES ALLÉES

La Ville expérimente actuellement l'enherbement de plusieurs allées de ses deux cimetières, repérables grâce aux affiches posées à leurs extrémités. L'herbe y a été plantée dès le mois d'avril et commence à donner aux allées une belle couleur verdoyante (à noter que les herbes semées peuvent avoir besoin de plusieurs saisons pour investir complètement les allées).

En fonction de la réussite de l'expérience, la Villeensemencera la totalité des allées à l'automne prochain, période propice à l'engazonnement.

## ENHERBER PLUTÔT QUE DÉSHERBER

L'engazonnement des allées des cimetières présente de nombreux avantages :

- favoriser la nature en ville et la biodiversité locale.

- limiter la pousse des plantes indésirables et réduire les coûts d'entretien.



Expérimentation en cours de l'enherbement des allées des cimetières madeleinois, ici à l'ancien cimetière.

## INFOS TRAVAUX D'ÉTÉ

### ● RUE DU PRÉSIDENT GEORGES POMPIDOU

À la demande de la Ville, la Métropole Européenne de Lille aménage la rue Georges Pompidou en zone 30. Ce changement a pour objectifs d'apaiser la circulation et d'assurer une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public. Pour ce faire, divers aménagements sont réalisés en 2 phases :

> **1<sup>ère</sup> phase amorcée depuis le 17 juillet et planifiée jusqu'au 4 août, concernant le tronçon compris entre la rue Scrive et la rue Roger Salengro :**

- installation de ralentisseurs (coussins berlinois).

- création d'une traversée piétonne permettant de relier l'allée Saint Vital au parking public situé en face.

Ces aménagements inciteront les automobilistes à réduire leur vitesse et visent à renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.

**Pendant toute la durée du chantier une circulation alternée est mise en place.**

> **2<sup>ème</sup> phase du 28 août au 11 septembre, concernant le tronçon situé entre la rue Pompidou face à la poste et le carrefour Pompidou / rue du Général de Gaulle.**

Ces travaux permettront la remise en état du plateau surélevé en face de la poste et la création d'un contresens cyclable depuis la rue du Général de Gaulle, jusqu'à la rue du Moulin. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement sera interdit et la circulation en alterné.

### ● RUE PASTEUR

Depuis le 17 juillet, les sociétés SATELEC et FTCS Forage procèdent, pour le compte d'ENEDIS, à des travaux de renouvellement du réseau électrique haute tension. Ces travaux d'une durée prévisionnelle d'un mois et demi, permettront également à la Ville d'implanter un nouveau mât de vidéoprotection à l'angle de la rue Pasteur et de l'avenue Saint Maur. **Le stationnement sera interdit durant la durée des travaux et une circulation alternée sera mise en place.**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTEZ LE SERVICE URBANISME AU 03 20 12 79 82.**

# VIGILANCE SÉCHERESSE RENFORCÉE dans le département du Nord

Une partie du département du Nord dont le territoire de la Métropole Européenne de Lille, est placée en vigilance sécheresse renforcée par le préfet du Nord, depuis le 19 juin. Le préfet appelle l'ensemble des habitants à réduire leur consommation en eau afin de préserver la ressource et d'éviter une aggravation de la tension. Depuis 2017, le niveau de recharge des nappes souterraines qui alimentent le territoire de la MEL est inférieur de 15% par rapport aux niveaux habituellement observés. Les pluies qui tombent au printemps et à l'été sont majoritairement mobilisées par la végétation et n'alimentent plus suffisamment les nappes souterraines.

## « PRÉAU » : UN PLAN MUNICIPAL POUR PRÉSERVER L'EAU

Afin de mettre en œuvre des mesures concrètes pour préserver la ressource en eau, le Conseil Municipal a délibéré en octobre dernier sur un Plan Municipal de Préservation de la Ressource en Eau, baptisé « PREAU ». Ce plan repose sur 3 axes : action, sensibilisation et accompagnement.

Plusieurs démarches ont déjà été menées par la Municipalité dans ce cadre :

- distribution de 1200 kits hydro-économiques;
- extension de l'aide municipale à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie;
- mise en place d'une nouvelle aide municipale à l'installation de toilette sèche;
- diffusion d'un guide des éco-gestes avec le magazine du

mois de novembre 2022, disponible sur le site internet de la Ville.

Des actions sont aussi menées sur le domaine public et les bâtiments communaux afin de collecter et stocker l'eau de pluie et d'améliorer son infiltration.

À titres d'exemples, les eaux de vidange de la piscine municipale sont réutilisées pour le nettoyage des rues et les massifs floraux sont quant à eux notamment arrosés avec les eaux de pluie issues de la récupération des citernes installées au complexe sportif Dhinnin et aux serres municipales.



Près de 1200 kits hydro-économiques composés de 3 mousseurs pour robinets et d'un régulateur pour la douche ont été distribués.

## CONSEILS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER L'EAU

### DANS LES JARDINS ET SUR LES BALCONS



#### DISPOSER DU PAILLAGE

Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.



**ARROSER TARD LE SOIR**, afin de réduire l'évaporation. Privilégier plutôt 2-3 arrosages « copieux » par semaine que de petits arrosages quotidiens.



**UTILISER UN ARROSOIR** (plutôt qu'un tuyau d'arrosage)



**RECUEILLIR L'EAU DE PLUIE**, (en sollicitant une aide municipale pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie).



**UTILISER L'EAU DE LAVAGE DES FRUITS ET DES LÉGUMES POUR ARROSER**

### À LA MAISON



**NE PAS FAIRE TOURNER LE LAVE-LINGE OU LE LAVE-VAISSELLE À MOITIÉ VIDE**



**PRÉFÉRER LES DOUCHES AUX BAINS ET NE PAS LAISSER L'EAU COULER DURANT LA TOILETTE**



**INSTALLER DES APPAREILS QUI RÉDUISENT LA CONSOMMATION D'EAU** (une chasse d'eau économique consomme 2x moins)



**TRAQUER LES FUITES D'EAU** en surveillant sa consommation d'eau au compteur.

Challenge de la **Mobilité** Hauts-de-France

18 > 23  
Septembre  
2023

**UN PETIT PAS POUR L'HOMME**  
(UN GRAND PAS POUR LA MOBILITÉ)

## CHALLENGE DE LA MOBILITÉ HAUTS-DE-FRANCE

« Au travail, j'y vais autrement ! ». Organisée à l'échelle régionale, la 9<sup>ème</sup> édition du challenge de la mobilité Hauts-de-France se déroulera du **lundi 18 au samedi 23 septembre**. Le challenge a pour objectif d'inciter les salariés à effectuer leur trajet domicile-travail autrement qu'en voiture individuelle, quand cela est possible. À vélo, trottinette, en transports en commun, en covoiturage... Relevez le défi !

Comme chaque année, la Ville de La Madeleine y participera ! Et vous ?

**Rendez-vous sur [challenge-mobilite-hdf.fr](http://challenge-mobilite-hdf.fr) pour inscrire dès maintenant votre établissement ou vous inscrire vous-même en tant que salarié.**

## MARCHÉ DES ARTISTES ET ARTISANS

Depuis le mois d'avril, la Ville vous donne rendez-vous le dernier dimanche du mois pour le marché des artistes et artisans locaux. Rendez-vous sur la place du marché le **dimanche 30 juillet de 10h à 14h** pour la dernière édition 2023. Vous y trouverez divers exposants vendant leurs créations : bijoux, bougies, fleurs séchées, illustrations, accessoires, vêtements, fromage, bières artisanales... et pourrez vous restaurer sur place. L'accordéoniste Etienne Boulanger assurera quant à lui une ambiance festive et musicale !



# UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES :

## rendez-vous le 24 août pour le ciné plein-air

**La Ville vous donne rendez-vous le jeudi 24 août pour une séance de ciné plein-air !** Rendez-vous à partir de 21h dans la cour de l'école Rostand (accès depuis la place du marché), la séance débutera à 21h30.

Vous avez été nombreux à voter via le site internet de la Ville parmi les 3 films proposés, pour désigner le grand gagnant : « Top Gun Maverick ».



### Synopsis de « Top Gun Maverick »

Après avoir été l'un des meilleurs pilotes de chasse de la Marine américaine pendant plus de trente ans, Pete "Maverick" Mitchell continue à repousser ses limites en tant que pilote d'essai. Il refuse de monter en grade, car cela l'obligerait à renoncer à voler. Il est alors chargé de former un détachement de jeunes diplômés de l'école Top Gun pour une mission spéciale qu'aucun pilote n'aurait jamais imaginée. Lors de cette mission, Maverick rencontre le lieutenant Bradley "Rooster" Bradshaw, le fils de son défunt ami, le navigateur Nick "Goose" Bradshaw. Hanté par ses fantômes, Maverick va devoir affronter ses pires cauchemars au cours d'une mission qui exigera le plus grand des sacrifices.

## VIDE-GRENIER SOLIDAIRE LE 10 SEPTEMBRE

L'association madeleinoise « Oxygène » organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 10 septembre. Rendez-vous de 8h à 16h sur la place du marché pour une journée de bonnes affaires ! Vous souhaitez vendre à cette occasion ? Les dernières inscriptions se dérouleront le 2 septembre de 10h à 12h au 96 rue Kléber (plus d'informations au 06 82 07 28 01).

## BLOG-NOTES

### SEPTEMBRE

*Mardi 12 septembre*

#### Découverte de la brasserie Célestin à Marquette-lez-Lille

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

*Jeudi 21 septembre*

#### Journée à Calais (70€)

- Mini croisière fluviale

Balade commentée à bord de la navette fluviale Majest'in (entièrement couverte)

- Déjeuner au restaurant « La Cité de la Dentelle et de la Mode », exposition « Transparences » Yves Saint Laurent (avec visite guidée).

Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

*Jeudi 28 septembre*

#### Portes ouvertes au club informatique CILAC

Association informatique, le CILAC réunit des membres désirant débiter ou se perfectionner sur les matériels Apple. Plus d'informations sur [www.cilaclamadeleine.org](http://www.cilaclamadeleine.org) ou à [cilac@cilaclamadeleine.org](mailto:cilac@cilaclamadeleine.org)

### OCTOBRE

*Du 11 au 17 octobre*

#### Séjour à Asnelles dans le Calvados en Normandie

Renseignements et inscriptions auprès du CAFA au 06 71 77 10 66

*Jeudi 19 octobre*

#### Après-midi à Flers-en-Escrebieux (30€)

Visite de l'atelier du Livre d'art et de l'Estampe. Considéré comme le plus ancien atelier d'imprimerie au monde encore en activité, l'atelier incarne le savoir-faire d'excellence de l'Imprimerie Nationale, héritière de l'Imprimerie Royale créée en 1640. Lors de cette visite, les artisans eux-mêmes expliquent leur métier et parlent avec passion de leur savoir-faire. Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE ET JARDINS EN FÊTE

Réservez votre week-end des 16 et 17 septembre : les journées du Patrimoine (thématique nationale « Patrimoine Vivant et Patrimoine du Sport ») et l'évènement « Jardins en fête » font leur grand retour à La Madeleine !

Retrouvez le programme détaillé dans notre prochaine édition, sur les réseaux sociaux de la Ville ainsi que son site internet.



# SPORT POUR TOUS !

Inscriptions gratuites aux centres sportifs municipaux

# SPORT

à vos marques. Prêts ? Partez ! La rentrée sera sportive ! La Ville propose à tous les Madeleinois de nombreuses activités gratuites encadrées par les éducateurs de la Ville. Badminton, basketball, football, circuit training, tennis, futsal, musculation... il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux !

## POUR LES 8-12 ANS

### Le mardi de 17h à 18h :

• du 11 septembre 2023 au 4 février 2024 : tchoukball, au complexe sportif du Romarin.

• du 5 février au 28 juin 2024 : basketball, au complexe sportif du Romarin.

### Le mercredi de 9h30 à 11h :

• Période 1 (avant les vacances d'automne) : initiation au vélo au stade Carpentier.

• Période 2 (avant les vacances de Noël) : pétanque au boulodrome municipal.

• Période 3 (avant les vacances d'hiver) : biathlon au complexe sportif du Romarin.

• Période 4 (avant les vacances de printemps) : tennis.

• Période 5 (avant les grandes vacances) : futsal et football.

## POUR LES PLUS DE 16 ANS, au complexe sportif du Romarin

### Les lundis et jeudis de 18h à 20h15 :

badminton, basketball, volley-ball, foot en salle, handball et musculation.

**Le lundi de 19h à 20h :** remise en forme (cardio, renforcement musculaire).

**Le jeudi de 19h à 20h :** circuit training.

## POUR LES PLUS DE 18 ANS, à la salle Debeyre

**Le vendredi de 12h15 à 13h15 :** gym douce santé.

**Inscriptions gratuites et obligatoires sur le site internet de la Ville.**

**Pour tout renseignement, contactez le 03 20 12 21 63.**



À NOTER : les activités sportives proposées dans les centres sportifs municipaux seront en pause durant les petites et grandes vacances scolaires. Des activités seront néanmoins organisées pour les Madeleinois âgés de de 8 à 12 ans : pétanque (durant les vacances d'automne), tennis de table (durant les vacances d'hiver), baseball/thèque (durant les vacances de printemps).

## La rentrée sportive associative se prépare dès maintenant !

La Ville de La Madeleine compte de nombreuses associations dans des disciplines et des domaines variés ! Les inscriptions pour la rentrée ont débuté en juin et se poursuivent en septembre. **Pour découvrir toutes les associations et ne pas manquer les dates d'inscription, rendez-vous sur : <https://www.vie-associative.ville-lamadeleine.fr>**



## Travaux à la piscine

### Mission : réfection des joints !

La piscine municipale sera fermée du lundi 31 juillet au mardi 15 août inclus pour la réalisation de la vidange annuelle. La Ville profitera de cette fermeture au public pour remettre en état les joints de la piscine à l'aide d'une résine bi-composante.

### RÈGLES D'HYGIÈNE

#### > PORT DU BONNET DE BAIN

À compter du 4 septembre, le port du bonnet de bain sera obligatoire, dès 3 ans. Cette mesure répond aux contraintes de préservation de propreté des bassins, ainsi que d'entretien des systèmes de filtration.

#### > DOUCHE SAVONNÉE

Avant d'aller piquer une tête, il est impératif de prendre une douche savonnée ! Une étude montre que 2/3 des pollutions apportées dans les piscines le sont par les baigneurs qui ne se lavent pas suffisamment avant leur baignade.

L'association de basketball « La Madeleine Rostand Club » recrute tout type de profils et de niveaux. Vous souhaitez rejoindre le club ? Contactez Emeline au 06 28 55 85 19.

# ON A AIMÉ





7



8



9



10



11

**1 à 11** Les écoliers madeleinois et leurs enseignants ont fêté la fin d'année scolaire sous le soleil (ou les rares pluies) du mois de juin. L'occasion pour les enfants de présenter divers spectacles colorés de danses sur des thématiques multiples. Des prestations théâtrales et musicales ont aussi ravi les parents venus en nombre. Les enfants profitent maintenant de leurs vacances bien méritées et reprennent des forces avant la rentrée scolaire !



12



13



14



15



16



17

17 À la demande de la Ville, l'association « Génération Numérique » est intervenue dans les classes de CM1 et CM2 des écoles madeleinoises afin de réaliser une sensibilisation sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux auprès des élèves. Ces modules d'intervention ont pour objectifs de former les enfants à l'usage des outils numériques ainsi qu'au développement de leur esprit critique, et de leur donner les codes nécessaires pour maîtriser les nouveaux modes de communication.

12 et 13 Le traditionnel vide-grenier organisé par l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels (UCAP) en partenariat avec la Ville a fait son grand retour le dimanche 11 juin. Une pluie de madeleines a conclu cette journée festive et ensoleillée avec beaucoup de bonne humeur et de gourmandise !

14 à 16 À La Madeleine, la musique a été fêtée sur plusieurs jours. Le groupe « Moon Dust » a fait danser et chanter les Madeleinois au parc Malraux (photo 14), les élèves accordéonistes et harpistes du Conservatoire de Musique ont donné une représentation à la Médiathèque (photo 15), d'autres élèves ont offert des prestations musicales aux résidents de La Roseraie (photo 16), tandis que l'Orchestre d'Harmonie s'est produit dans le jardin de l'EHPAD « Ma Maison ».



18



19



20



21



22



23



24

**18 et 19** Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive à l'occasion du salon des artistes madeleinois, la Chaufferie Huet a accueilli les œuvres de ces derniers qui se sont réunis lors du vernissage pour une photo souvenir, en présence de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine (photo 19). Les jolies créations des artistes ont embelli l'espace exposition de la salle culturelle polyvalente madeleinoise du 24 au 30 juin, pour le plus grand bonheur de ses visiteurs.

**20 à 22** Afin de célébrer le début de l'été et les grandes vacances, la Ville vous a proposé comme chaque année de faire « place à la fête » sur la place du marché ! Le dimanche 9 juillet, le cœur de ville madeleinois s'est transformé ainsi en parc d'attractions à ciel ouvert. Petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations (karting électrique, carrousel, petit train, ferme itinérante, X trem Jump...) et se régaler notamment avec la restauration sucrée proposée par l'association « Merde au cancer ».

**23** La Municipalité a récemment mis à l'honneur 36 agents municipaux qui travaillent ou ont travaillé au service de la Ville et de ses habitants. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a remis une médaille du travail à 15 agents (médaille d'argent pour 20 années de carrière, vermeil pour 30 ans de travail et or décernée après 35 années de service). 11 retraités ont également été appelés et honorés. Félicitations à tous !

**24** Les résidents de de la Résidence autonomie Les Capucines ont de nouveau cette année pu s'adonner aux joies des jeux de kermesse dans des conditions estivales. Pêche aux canards, chamboule-tout, fléchettes... L'occasion de tester son agilité tout en s'amusant dans une ambiance conviviale et festive !

## Un partenariat solidaire et innovant avec « Triselec »

Le vendredi 23 juin dernier, la Ville de La Madeleine via son Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention de partenariat à l'Hôtel de Ville avec le centre de tri et de requalification pour l'emploi « Triselec ».

Ce nouveau partenariat consiste en la création de « bons ressourcerie » à destination des Madeleinois en difficulté financière, utilisables à la ressourcerie « ReStore » créée par la société « Triselec ». Le magasin de seconde main, situé à Roubaix, vend à petits prix des meubles et objets récupérés en déchetterie ou déposés par des particuliers, après nettoyage et remise en état par des personnes en parcours de reconversion professionnelle.

Les bons seront distribués par la Ville via le Centre Communal d'Action

Sociale (CCAS) et permettront aux bénéficiaires d'acquérir du petit mobilier ainsi que du matériel du quotidien. Cette action s'inscrit dans le cadre du déploiement du bouclier solidaire madeleinois, visant à soutenir les habitants en difficultés et les aider à faire face aux dépenses du quotidien, d'alimentation, de biens de première nécessité et d'énergie.

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine a mentionné le caractère « innovant » de ce partenariat mêlant solidarité et transition écologique. Cet engagement s'inscrit aussi dans la lignée des autres actions et dispositifs portés par la Municipalité et notamment de la donnerie municipale dont la 2<sup>ème</sup> édition se déroulera du 4 au 8 octobre, de l'outillothèque-bricothèque et de la future Zone d'Activités Solidaires dont les gros travaux



Dany Dunat, directrice générale de Triselec et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, signant la convention de partenariat.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un espace de récupération « Restore » est installé dans la zone réemploi de la déchetterie de La Madeleine au 301 rue du Président Georges Pompidou. Vous pouvez y déposer les objets qui ne vous servent plus mais peuvent servir à d'autres. Ce geste simple permet non seulement d'éviter la production de déchets, d'allonger la durée d'utilisation des produits mais aussi d'offrir du travail à des personnes en reconversion professionnelle.

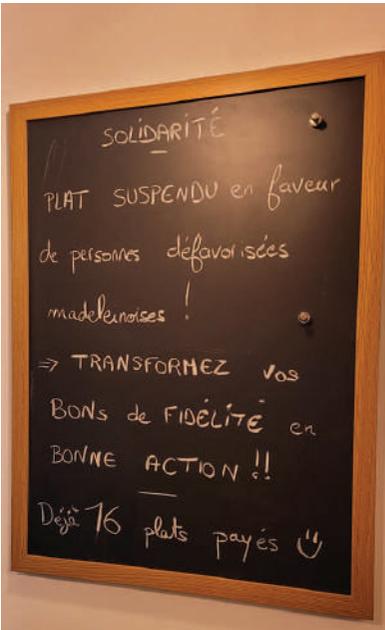
## LES « REPAS SUSPENDUS », nouveau dispositif solidaire porté par le « Joyä » et le CCAS

Le restaurant vietnamien « Joyä » et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Madeleine se sont associés dans le cadre d'un partenariat visant à mener conjointement une action de solidarité originale par le biais de la création du dispositif « repas suspendus ».

Restaurateurs responsables, Cédric et Tram sont engagés dans la transition écologique. Il était tout naturel pour le couple de compléter sa démarche : « On voulait faire quelque chose qui nous ressemble, compatible avec le développement durable, économiquement, environnementalement et socialement ». Le « Joyä » a ainsi fait part de son projet au CCAS de La Madeleine, qui y a immédiatement adhéré.

Les clients du restaurant ont ainsi désormais la possibilité, dans le cadre du programme de fidélité au restaurant et une fois le nombre de points atteint, de convertir leur avantage en un bon d'achat de 5 euros qui alimentera la cagnotte « repas suspendus ».

Le « Joyä » informera mensuellement le CCAS du nombre de repas disponibles. L'organisme communal, par l'intermédiaire des associations caritatives madeleinoises, distribuera alors le nombre de repas de façon individuelle ou collective, en fonction des besoins repérés par les associations, auprès de leurs bénéficiaires. Les bénéficiaires auront le choix de se restaurer sur place ou d'emporter le repas.



## AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE

### > CARTE SPORTCULTURE

Afin de favoriser l'accès à la pratique sportive et culturelle, le Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine délivre des « cartes sportculture », à destination des enfants madeleinois de 3 à 16 ans. Ces dernières permettent d'obtenir des réductions dans les structures sportives et culturelles. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à 510€.

### > PLACES GRATUITES POUR LE CIRQUE ZAVATTA

Vous êtes Madeleinois et bénéficiaires des minima sociaux ? Profitez gratuitement d'une sortie au cirque Zavatta le 30 septembre ou le 1<sup>er</sup> octobre. Inscriptions à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA MADELEINE - 1 RUE DES GANTOIS - 03 20 51 16 98**

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

## «LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

### BONNE NOUVELLE (1)

Dans sa dernière tribune, l'opposition NUPES assimile la future vocation de la salle Olympia à une « triste nouvelle ». Comme nous l'avons exprimé dans notre tribune du mois d'avril, il s'agit bien au contraire d'une bonne nouvelle. D'abord parce qu'en devenant une extension de la nougaterie du Pré Catelan, cet espace permettra à cette entreprise presque centenaire de développer son activité et de créer de nouveaux emplois, tout en conservant l'identité patrimoniale du bâtiment et en particulier de sa façade. Ensuite, parce que cette extension contribuera au maintien d'une activité économique dans un quartier historiquement industriel et cultivera la mixité fonctionnelle qui caractérise notre commune et son ambition de modèle de ville durable. Finalement les postures de l'opposition NUPES en disent long sur son rapport à la création locale d'emplois et à la mixité fonctionnelle pourtant inhérente à la ville durable.

### BONNE NOUVELLE (2)

La Madeleine a décroché dernièrement un nouveau titre, cette fois dans le

cadre des mobilités douces. Notre commune vient en effet se classer sur la plus haute marche du podium des communes de moins de 30 000 habitants dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de « Mai à vélo », avec 155 681 kilomètres parcourus par les personnes inscrites au challenge.

### 100% ACCESSIBLE

100% des bâtiments municipaux recevant du public sont actuellement accessibles aux personnes présentant un handicap moteur. Au-delà des aménagements réalisés dans les bâtiments municipaux et quel que soit le type de handicap, notre collectivité continue de se mobiliser pour trouver des solutions de confort, d'inclusion et d'intégration.

### UNE CERTAINE IDÉE DE LA VILLE

Proche de Lille et de son activité touristique-culturelle, notre commune subit une prolifération des meublés de tourisme, avec son cortège d'incivilités et de nuisances qui contreviennent à la tranquillité et à la salubrité publiques. Cette prolifération accentue aussi la crise du logement, en rédui-

sant l'offre disponible sur La Madeleine. Devant cette situation, le dernier Conseil municipal a délibéré sur la mise en place d'un règlement musclant les conditions de changement d'usage des locaux destinés prioritairement à l'habitation sur la durée. En adoptant ce règlement, c'est aussi une certaine idée de la ville que nous exprimons et défendons.

### SOLIDARITÉ CONFIRMÉE ET ÉLARGIE

En octobre dernier, le Conseil municipal a délibéré sur le déploiement d'un « bouclier solidaire communal » visant à lutter contre les effets de l'inflation sur les ménages modestes. Ce « bouclier solidaire » prévoyait notamment de permettre aux enfants issus de familles fragiles de bénéficier d'un repas équilibré et de qualité, en cantine scolaire, au tarif d'un euro symbolique. Lors de sa réunion du mois de juin, le Conseil municipal a non seulement reconduit ce dispositif pour l'année scolaire à venir, mais il l'a aussi élargi pour qu'il bénéficie désormais aux familles dont le quotient familial se situe entre 310 et 410 euros.

### SÉCURISATION DES ÉGLISES

Répondant à l'appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, la Ville de La Madeleine a engagé une démarche de sécurisation des bâtiments culturels dont elle est propriétaire. Ces dernières années, de nombreuses églises ont été la cible et le lieu d'agressions et d'attentats. C'est dans ce contexte, et parce que nous avons une obligation de moyens pour garantir la sécurité de nos concitoyens sur l'espace public et dans les bâtiments publics dont nous avons la responsabilité, que le Conseil municipal de juin a délibéré sur le sujet. Est-ce le fruit du hasard ou un acte politique prémédité, toujours est-il que l'opposition NUPES avait déserté la séance au moment du vote de la délibération.

Bel été !

**“La Madeleine que nous aimons”  
Groupe des élus  
de la Majorité Municipale**

## «AGIR POUR L'AVENIR»

### QUOI DE MIEUX QU'UN PETIT GUIDE (DE SURVIE) POUR PASSER VOS VACANCES D'ÉTÉ À LA MADELEINE ?

Commencez, ici comme ailleurs, par bien vous badigeonner de crème solaire et par vous hydrater ; nous manquons de place dans cette tribune pour lister tous les îlots de chaleur qui pullulent dans notre ville qui est malheureusement loin d'être prête à affronter le 21<sup>e</sup> siècle. Vous voulez étancher votre soif ? Hélas, le projet de fontaine à eau, proposé dans le cadre du budget participatif, a été refusé par la municipalité.

Heureusement, notre ville est dotée d'un réseau incroyable de supermarchés dans les rayons desquels vous pourrez vous rafraîchir. N'est-ce pas merveilleux de passer ses vacances au rayon surgelé, entre le carrelage et les néons ?

Vous pourriez avoir envie d'aller vous baigner à la piscine municipale. Ne rêvez pas trop. Pour faire des économies, celle-ci risque d'être fermée la plupart du temps. Même si notre ville a des millions à ne plus savoir quoi en faire, il semble que la priorité soit de fermer la piscine quand les Madeleinois et Madeleinoises en ont besoin.

Notre ville est néanmoins équipée d'un nombre tout à fait honorable de parcs et de squares où vous voudrez peut-être prendre le frais le soir et vous retrouver autour d'un banc avec quelques ami.e.s. Hélas, la plupart d'entre eux ferment à 19h30 l'été, quand ce n'est pas plus tôt. Il reste cependant une belle quantité de parkings : vous reprenrez bien encore un peu de bitume à 40°C ?

La nuit, vous n'oublierez pas d'aérer votre logement afin de rafraîchir un peu votre bâtisse de briques ou de béton. Le sommeil risque cependant d'être léger du fait des nombreux chantiers en cours et du trafic routier.

Nous terminons par une petite pensée pour le personnel de la médiathèque municipale qui risque de souffrir cet été encore comme l'été dernier. Quant à la colle des reliures, espérons qu'elle tienne plus longtemps que la banquise de l'Arctique...

Enfin, du côté des nombreux arbres en pots qui seront à nouveau sacrifiés par les arrêtés sécheresse, ceux qui vont mourir te saluent !

Nous suivre : [www.agir-avenir.org](http://www.agir-avenir.org) - [facebook.com/agiravenir59](https://facebook.com/agiravenir59)

**“Agir pour l'avenir”**

Jamais un agriculteur mettrait 5 millions d'euros pour un hectare. La mairie finance une ferme où seules les interrogations sur l'avenir du terrain seront cultivées.

# INFOS PRATIQUES

## Numéros d'urgence

Les numéros d'appel d'urgence permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

**112** : numéro d'appel d'urgence européen unique.

**15** : SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)

**17** : police / gendarmerie

**18** : sapeurs-pompiers

**114** : numéro d'urgence national unique accessible pour les personnes sourdes ou malentendantes qui nécessitent l'intervention des services de secours.



## Pharmacie de garde

Pour connaître le service de pharmacie de garde les nuits, jours fériés et week-ends, appelez la Police Nationale au 17, ou la Police Municipale au 03 20 74 17 25.

**Vous pouvez également vous connecter au site Servigardes des pharmaciens :**  
<https://www.servigardes.fr/>

## TOUTES LES INFOS SUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

### - Les déchets recyclables

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mercredi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### - Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

### Les horaires de sorties des poubelles :

- la veille à partir de 20h, lorsque la collecte est antérieure à 9h  
- et le jour même lorsque l'heure de collecte est comprise entre 9h et 19h. Les récipients doivent être rentrés dès la fin de la collecte le jour même avant 20h.

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants.**

### - Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumi-

neux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 805 288 396 ou sur [www.encombrantssurrendez-vous.com](http://www.encombrantssurrendez-vous.com)

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

**Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ?**

**Contactez le numéro vert de la MEL au 0 800 711 771 (accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30) ou [contact-dechetslillemetropole.fr](mailto:contact-dechetslillemetropole.fr)**

## MOINS ON FAIT DE BRUIT, MIEUX ON S'ENTEND !

L'arrivée des beaux jours peut être source de conflits et de litiges entre voisins notamment à cause des nuisances sonores. Pourtant, des gestes simples de « savoir-vivre ensemble » permettent d'éviter ces situations : ne pas laisser son chien aboyer, prendre conscience de la portée acoustique des réunions familiales ou amicales en intérieur comme en extérieur...

Les bruits causés par les travaux de bricolage ou de jardinage sont réglementés par arrêté municipal et sont autorisés du **lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h, le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h**. Si les bruits causés par votre voisin vous importunent, n'hésitez pas à lui signifier dans le dialogue.

**En cas de nuisances sonores persistantes et si malheureusement vous ne trouvez pas de solution avec vos voisins, contactez la police municipale au 03 20 74 17 25 en journée et la police nationale au 03 28 38 82 38 ou en composant le 17, pour les nuisances sonores nocturnes.**

Une amende forfaitaire peut être infligée à l'auteur du bruit pour un montant de 68 € si celui-ci règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe) et 180 € après ce délai.

## ÉTAT-CIVIL

### LES NAISSANCES

Guilhem LECLERCQ, le 04/06 – Aloïs BOURSIER, le 03/06 – Mathilde MENNESSON, le 04/06 – Romy MIDELET, le 04/06 – Alba LE HIR VERDIERE, le 09/06 – Madeleine DUMORTIER, le 11/06 – Léandre MATYSIAK, le 10/06 – Abel ABASSI GÉRARD-SZCZEPANOWSKI, le 10/06 – Gaël DROCOURT, le 19/06 – Avantika SHUBHRANSHU, le 16/06 – Gaël DROCOURT, le 19/06 – Salomé LAMOUR, le 18/06.

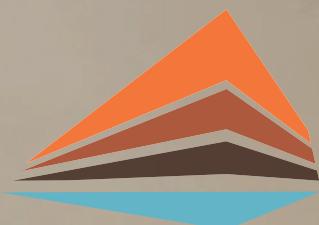
### LES MARIAGES

Clément TELLIER et Victoire DE MEULENAERE, le 03/06 – Florent DELMOULY et Diane DELPIERRE, le 03/06 – Alice TEMMERMAN et Benjamin COUSIN, le 03/06 – David ANNE et Stéphanie CZERZNIAC, le 10/06 – Céline

TROCMET et Grégory OSTENDE, le 03/06 – John AC-CART et Katy HECQUET, le 17/06 – Thuy DUONG et Martial SINGER, le 10/06 – Rami TLILI et Marova BOU-CHAHOUA, le 17/06 – Matthias GOURLET et Lison ROMMELAERE, le 24/06 – Zoé GENIN et Thibaut MERAD, le 23/06.

### LES DÉCÈS

Claudine POTTIER épouse ALLAVOINNE, le 01/06 – Pascal VANDERSTRAETEN, le 03/06 – Jean THÉRIN, le 04/06 – Tony VANDEWOORDE, le 18/06 – Joséphine TWAROGOWSKI veuve MACIJEWSKI, le 18/06 – Jean-Yves GOGUE, le 22/06 – Jean BRULIN, le 26/06 – René DESMYTTER, le 26/06 – Roger FRENEAT, le 26/06 – Roger DELAMONICA, le 27/06.



LES BALCONS DE LA DEÛLE

Renseignements et vente

**03 66 67 67 67**

trignat.fr

commercialisé par

**dividom**

# LA MADELEINE CÔTÉ PARC

Une résidence haut de gamme  
A l'architecture authentique



 *Gilles*  
**TRIGNAT**  
RESIDENCES

Vivez un été **inoubliable**  
dans votre nouveau **chez vous.**



**SAINT-MAUR** 

IMMOBILIER

**Tél. 03 20 138 138**

106 avenue Saint-Maur - 59110 LA MADELEINE - [contact@saintmaur-immo.fr](mailto:contact@saintmaur-immo.fr)

Retrouvez nos biens à la vente sur : [www.saintmaur-immo.fr](http://www.saintmaur-immo.fr)

